



LE DORAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

DES JEUNES

GUIDE A L'INTENTION DES CANDIDATS AU CMJ



JOIN 2026



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) C'EST QUOI ?

Les villes de France sont dirigées par un ou une maire, accompagné de plusieurs conseillers. Ces personnes sont élues pour une durée de 6 ans par les habitants de la ville.

Au Dorat nous avons un maire Mr Hurel Daniel-Odon et 18 conseillers municipaux. Ils forment le conseil municipal du Dorat.

Ensemble ils prennent les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la ville en votant lors des conseils.



Pour la rentrée 2026, nous souhaitons mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) au Dorat. Il sera composé de 15 jeunes, élus pour 2 ans. Les jeunes élus y seront les porte-paroles de leurs camarades et pourront mettre en place de nouveaux projets profitant à tous les jeunes et à tous les habitants du Dorat.

QUI PEUT PARTICIPER AU CMJ ?

Pour être candidat au CMJ, tu dois être scolarisé au Dorat, de la classe de CM1 à la 4ème.

Pour chaque niveau, 3 jeunes seront élus par leurs camarades, lors d'un vote, pour une durée de 2 ans.

Bien entendu, il faut que tes parents t'autorisent à participer au CMJ et s'engagent à ce que tu sois présent aux différentes réunions du conseil (qui auront lieu hors temps scolaire) mais aussi aux commémorations (8 mai et 11 novembre en particulier) et à certaines festivités de la commune.

COMMENT SE PASSENT LES ÉLECTIONS ?



mairie.

Durant le mois d'octobre, se dérouleront les élections du CMJ au sein de chaque établissement. Les candidat(e)s devront déposer leur candidature (qui se trouve en fin de livret) avant le 30 septembre 2026 auprès de leur maîtresse ou de leur professeur principal, ou directement à la

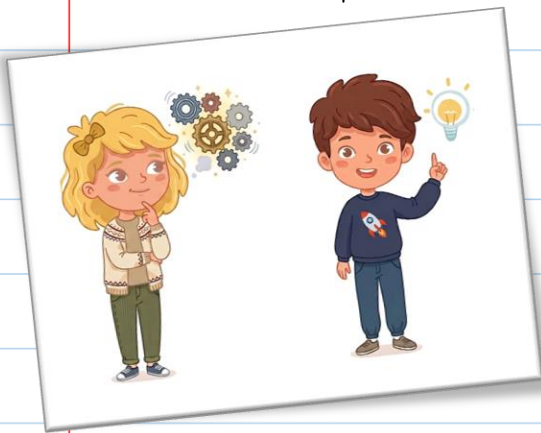
Les élections se tiendront le 6 octobre 2026 et se feront à bulletin secret. Le dépouillement aura lieu le même jour en compagnie d'un élu du conseil municipal.



L'INVESTITURE ET LE MANDAT

L'investiture (cérémonie d'installation du nouveau conseil) se tiendra une semaine après les élections. Tu pourras te rendre à la mairie pour prendre ta place au sein du CMJ et y rencontrer tes camarades élus des autres niveaux.

Durant les deux prochaines années, tu seras amené à te rendre à la mairie pour les conseils mais aussi pour les commissions.



Ce sont des groupes de travail au sein du conseil sur un sujet précis ; tu n'as pas à faire partie de chacune des commissions bien sûr. Lors de ces réunions, tu pourras donner ton avis, faire des propositions sur les sujets qui t'intéressent au sein de la commune du Dorat. Tu pourras, ensuite, t'investir pour la réalisation des différents projets retenus lors des conseils.

Tu devras aussi assister aux commémorations et aux différentes festivités du Dorat, pour lesquelles tu seras invité, afin de représenter la jeunesse de la commune.



L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Au CMJ, tu ne seras jamais seul !

Durant les conseils, il y aura :

- le maire Mr **Daniel-Odon Kurel**, c'est lui qui préside tous les conseils municipaux mais aussi les commissions. Il sera présent aux conseils municipaux des jeunes.



- la conseillère déléguée à la jeunesse Mme **Nadia Legaud Mourier**, c'est elle qui est responsable du bon fonctionnement du CMJ. Elle est la personne à contacter si tu as des questions.

- et les différents conseillers municipaux, qui sont là pour t'aider et te conseiller lors des conseils et commissions (ils sont présentés sur la page suivante).

LES AUTRES CONSEILLERS DU DORAT



François
Chantemargue



Laurence Janot
Lavergne



Francis
Lafont



Guillaume
Hebras



Sophie
Lambertson



David
Martin



Claude
Tsolakis



Evelyne
Gouilly



Jacqueline
Grelier



Jean-Guillaume
Kuhn



Sonia
Martin



Marie
Baudrais



Victor
Maesen



Philippe
Cotte



Jean-Pierre
Lucas



Christian
Jacquier



Claudine
Gorin

FICHE DE CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU DORAT

Nom :

Classe :

Prénom :

Enseignant :

Âge :

Adresse :

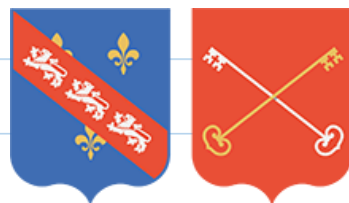
N° de téléphone de tes représentants légaux :

Mail de tes représentants légaux :

Je déclare être candidat à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes du Dorat. Si je suis élu(e), je m'engage à participer sérieusement aux réunions et à la réalisation des projets pendant mon mandat de 2 ans.

Mes idées pour le CMJ :

Signature :



AUTORISATION PARENTALE

À la candidature de mon enfant au sein du Conseil
Municipal des Jeunes du Dorat.

Je soussigné,
autorise mon enfant,
scolarisé en au Dorat :

- à déposer sa candidature au CMJ,
- s'il est élu, à participer pour une durée de 2 ans :
 - aux conseils (qui se dérouleront à la mairie de 14h00 à 15h30 un mercredi par trimestre),
 - aux commissions auxquelles il se sera inscrit (les mercredi après-midi en fonction des besoins),
 - aux événements auxquels il sera convié,
 - à ce que son image soit utilisée uniquement dans le cadre du CMJ, sur le site de la mairie du Dorat et dans les publications trimestrielles du bulletin municipal « Le Lien ».

Fait à, le

Signatures des représentants légaux :

